

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 10/12/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DELEGATION A L'HABITAT ET A LA VILLE					
2	LIBELLE DU POSTE : Chef de service adjoint, Responsable de l'habitat et du logement					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 7					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE/FAF					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 9852		
	PROGRAMME : 96202			PROGRAMME R.H : 97604		
	CENTRE DE TRAVAIL : 380					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PAPEETE - Immeuble Bougainville, rue du commandant Destremeau					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent pilote, anime et évalue la politique publique de l'habitat de la Polynésie française 2021-2030. De manière plus générale, il participe à l'élaboration des politiques de l'habitat et du logement. Il traduit les orientations politiques en programmes d'action en faveur de l'habitat et du logement. Il pilote, anime et évalue ces programmes.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 9	6	1	1	1	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique, ordinateur portable (commun au service), téléphone, accès internet, messagerie électronique, logiciels divers (suite bureautique Microsoft Office, suivi du courrier, comptabilité, ressources humaines, etc.), véhicule de service.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Intervention dans des domaines techniques nécessitant la maîtrise de connaissances et compétences spécifiques. Transversaux, ces domaines, s'inscrivent dans un cadre inédit en Polynésie française, celui de la politique publique de l'habitat 2021-2030, et sont complexifiés par l'intervention de plusieurs acteurs publics et privés, par la répartition des compétences entre la Polynésie française et les communes ainsi que par l'identification et la mobilisation des sources de financement diverses. Grande disponibilité requise au regard de la complexité des projets à mener.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>Au titre de sa fonction de chef de service adjoint :</u> - Elaborer et suivre le budget du service ; - Elaborer et suivre la démarche de qualité de vie au travail ; - Concevoir et suivre des outils de gestion des plans de charge individuels et collectifs du service ; - Appuyer le chef de service dans le management du service ; - Participer à la gestion des ressources humaines du service. <u>Au titre de sa fonction de Responsable de l'habitat et du logement (liste non exhaustive) :</u> - Piloter, animer et évaluer le programme d'actions identifié dans le cadre de la politique publique de l'habitat de la Polynésie française 2021-2030 ; - Suivre et coordonner la mise en œuvre des projets de rénovation urbaine ; - Observer les rythmes de construction de logements ; - Participer à la conception de dispositifs permettant l'émergence et/ou la dynamisation de l'offre de logements					

	(sociaux, intermédiaires, libres et spécifiques) ; - Conduire des analyses économiques et financières sur la faisabilité des projets de construction ; - Organiser le dispositif d'information sur le logement sur l'ensemble des archipels ; élaborer et conduire la stratégie de prévention des impayés locatifs ; - Promouvoir des matériaux de construction innovants et la performance énergétique du logement et de ses équipements ; - Impulser un dispositif de veille et d'observation ; - Organiser et animer des partenariats ; - Organiser des dispositifs de concertation et de participation sur les projets de la collectivité ; - Capitaliser et animer les échanges sur les projets et les expériences innovantes ; - Négocier, formaliser et suivre des contrats de coopération et des conventions.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : - Assurer l'intérim en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Urbanisme, aménagement, politique de la ville, Habitat

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<u>Savoirs</u> :			
	- Connaître l'organisation et le fonctionnement des institutions de la Polynésie française ;			X
	- Connaître la répartition des compétences en Polynésie française ;			X
	- Maîtriser le droit de la commande publique applicable ;			X
	- Maîtriser les règles budgétaires et de comptabilité publique ;			X
	- Maîtriser les méthodes de conduite de projets ;			X
	- Connaître les politiques publiques dans les domaines de l'aménagement et/ou de l'urbanisme et/ou de l'habitat ;			X
	- Connaître les enjeux, les cadres réglementaires et les financements des politiques publiques de l'habitat et du logement.			X
	<u>Savoir-faire</u> :			
	- Capacité d'animer des projets multi partenariaux ;			X
	- Aisance rédactionnelle et capacité de synthèse ;			X
	- Capacité à organiser des manifestations et séminaires ;		X	
	- Connaître la langue tahitienne.	X		
	<u>Savoir-être</u> :			
	- Capacité d'organiser son travail et celui de l'équipe dont il est responsable ;			X
	- Savoir travailler en équipe et rendre compte régulièrement à sa hiérarchie ;			X
	- Capacité d'écoute et de conseils.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Avoir déjà managé une équipe ; - Avoir déjà piloté au moins un projet d'aménagement ou de rénovation urbain
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : à déterminer
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 3 ans à 5 ans. (Minimum 3 ans)
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :